

## LE\_NIORTAIS

### “ Dommage qu’un fossé se creuse entre générations ”

Roger Macé ne partage en rien les préoccupations des riverains et pétitionnaires. Et pour cause, le conseiller municipal a multiplié les démarches pour défendre le skate-park.

Première raison, l'idée émane du conseil municipal des jeunes et remonte au 26 février 2004. Parce qu'il est à l'origine de la constitution de cette assemblée, parce que surtout il considère que ce souhait correspond à un réel besoin, l'élu a multiplié les démarches pour permettre aux adeptes des rollers, skates et vélos Bmx de s'exprimer.

Après la réception de trois devis, présentés à la commission technique, après la première budgétisation du projet, la quête d'un terrain a commencé. Différentes possibilités, dont une à côté du château d'eau, ont été étudiées. La programmation de la future piscine et différents obstacles pour d'autres sites ont vite limité le choix. « Lorsque le responsable de la société [Funramp] que nous avons retenue, a découvert le port, il a affirmé qu'il conviendrait parfaitement. »

Classé en ND 1 et protégeant ainsi les zones humides et à caractère sportif, le terrain devait être soumis à modification concernant

une précision dans le texte. L'enquêteur public chargé du dossier a reçu une trentaine de personnes, dont deux tiers ont émis des réserves. C'est pourtant un avis positif qui accompagne ses conclusions.

Roger Macé est allé visiter des structures comparables à Rochefort, Surgères ou Saint-Rémy, recueillant des avis plutôt favorables. Il a aussi organisé une réunion publique permettant aux jeunes et opposants de débattre : « C'est vraiment dommage qu'un fossé se creuse entre les générations alors que ces jeunes sont sympathiques. »

Aux différentes critiques, il apporte aujourd'hui des réponses. L'esthétique : « Les structures seront carénées et des recouvertes d'un graphisme leur permettant de se noyer dans la verdure du marais. Pour le transformateur tout proche, il en sera de même. » Le bruit : « Nous avons choisi des bandes de roulement les moins bruyantes, même si elles sont plus chères. » La sécurité : « Aujourd'hui, les jeunes font du skate sur le parking du supermarché ou dans la Grand-rue, c'est bien plus dangereux. » La fréquentation : « Nous n'avons pas prévu d'éclairage pour éviter de nous attirer d'autres foudres. »

De son côté, Michel Guignard, adjoint aux sports, convient volontiers que le débat n'a pas été simple. Le vote du dernier conseil en est l'illustration : dix pour, cinq contre et deux abstentions. « On a fait le tour des possibilités. Il existe en fait peu de disponibilités. Nous en avons longuement débattu. Ce projet a pris le temps de mûrir. Ce n'est pas un dossier traité à la légère, d'autant qu'il représente un investissement important de 37.500 €, inscrit au budget prévisionnel 2008 », précise l'élu. Trois structures au minimum sur un sol adapté couvriraient une surface de 35 mètres sur 15. De quoi faire le bonheur des jeunes skateurs, mais pas forcément le malheur des habitants : « Quoi qu'on fasse, où qu'on le fasse, on aurait eu ce type de réactions », conclut l'adjoint perplexe.